



SPONSOR & EXPOSANT FORMULAIRE DE PARTICIPATION

A compléter et à retourner à congres@adara.fr

L'exposition se tiendra Jeudi 19 Janvier 2023 de 14h à 21h à l'ENSEIRB MATMECA

Programme le 19 Janvier 2023

13h : Installation des exposants
 14h à 21h : Rencontre participants et exposants
 14h-18h : Dating en ligne et présentiel
 18-21h : Buffet

Choix		Tarif HT
<input type="checkbox"/> SPONSOR GOLD	>Stand 6m ² : 3ML façade, Arrivée électrique, 3 badges exposants + cocktail dinatoire. >Logo sur site web et affiches. >1 badge formation. >5 accès conférences 1 jour.	6000€
<input type="checkbox"/> SPONSOR SILVER	>Stand 4m ² : 2ML façade, Arrivée électrique, 1 table et 2 chaises >2 badges exposants + cocktail dinatoire >Logo sur site web. >5 accès conférences 1 jour.	2000€
<input type="checkbox"/> STAND 6m ² (*)	> 3 ML façade, 6m ² Espace exposition, Arrivée électrique 2 tables +3 chaises >3 badges exposants + accès buffet Accès e-dating en ligne >3 connexions : 3 connexions virtuelles paramétrées pour 20mn de discussion/pers.	900€
<input type="checkbox"/> STAND 4m ² (*)	>2 ML façade, 4m ² Espace exposition, Arrivée électrique 1 table + 2 chaises >2 badges exposants + accès buffet >Accès e-dating en ligne >2 connexions : 2 connexions virtuelles paramétrées pour 20mn de discussion/pers.	600€
<input type="checkbox"/> STAND 2m ² (*)	>1 ML façade, 2m ² Espace exposition, Arrivée électrique 1 table + 2 chaises >1 badge exposant + accès buffet >Accès e-dating en ligne >1 connexion : 1 connexion virtuelle paramétrée pour 20mn de discussion/pers.	300€
	TOTAL HT (TVA 20%) :	€

	MONTANT TOTAL TTC	€
--	--------------------------	----------

(*) Hors participation aux ateliers de formation : inscription à faire auprès de ADERA via congres@adera.fr

(Facultatif) : je m'inscris sur recommandation de :

CONTACT :

Entreprise :

Adresse :

CP :

Ville :

Pays :

Num TVA :

Tel :

E-mail :

Contact administratif

Nom :

Prénom :

Tel. :

E-mail :

Adresse de facturation (si différent)

Adresse :

CP :

Ville :

PAIEMENT

- Le paiement doit se faire en Euros, net de toutes charges bancaires, par virement, carte bancaire ou chèque.
- Merci de choisir votre mode de paiement :

Chèque libellé à ADERA SAS (pour les français uniquement), indiquer « AI4 Industry » au dos du chèque et l'envoyer à :
Adera Congrès/AI4 Industry – 162 Av A. Schweitzer – CS60040-33608 PESSAC Cedex.

Virement bancaire (merci de nous faire parvenir une copie du virement)

à : **ADERA SAS – AI4industry**

FR76 1026 8024 8010 3062 0020 053 / BIC : COURFR2T

Banque Courtois – Le millennium 12 quai de Queyries – 33072 BORDEAUX Cedex – FRANCE

Carte de crédit : VISA MASTER EUROCARD

Num carte :

Date expiration :

Crypto (3 num) :

Nom détenteur :

Autorisation sur un montant de : €

Date : .

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservation et participation

Pour sponsoriser/exposer sur le **workshop AI4Industry**, veuillez remplir le contrat de sponsoring suivant et l'adresser à :

ADERA/AI4Industry-CS60040-33608 PESSAC Cedex-France.
Email : congres@adera.fr (en précisant "AI4 Industry 2023" dans l'objet du mail).

Toute demande sera soumise au Comité d'Organisation qui se réserve le droit de refuser toute candidature de société ou organisme dont les activités ne seraient pas en rapport avec le thème général de l'événement.

Paieiment

Le montant total du sponsoring doit être réglé à la réservation.

Tout paiement doit être effectué en Euros, net de toute charge bancaire. Le règlement doit être clairement identifié, précisant « workshop AI4Industry » ainsi que le nom de la société ou organisme.

Les prestations sont mentionnées Hors Taxe (TVA à 20%).

Facturation

A réception du contrat de sponsoring signé, accompagné du règlement, et après acceptation par le Comité d'Organisation, le sponsor/exposant recevra une facture acquittée.

Annulation/Modifications

En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus ou autres moyens essentiels prévus pour la tenue du congrès, les dates et/ou lieu et/ou format du congrès, peuvent être modifiées. Dans ces conditions l'inscription restera valable pour le congrès modifié sans possibilité de réclamation par le sponsor ou l'exposant.

Si la manifestation se tient sur une plateforme virtuelle, le sponsor ou l'exposant s'engage à ne pas enregistrer, ni télécharger, ni reproduire les informations diffusées lors du congrès. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des problèmes de connexion dus au réseau internet ou à du matériel/navigateur obsolète. L'organisateur fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de manière fiable et continue, et communiquera au sponsors ou exposant les spécifications techniques nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme ; toutefois, le sponsor ou l'exposant reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet. Dans l'hypothèse d'une

interruption de service liée à une intervention de maintenance corrective, l'organisateur mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai raisonnable. Dans cette configuration, le sponsor ou l'exposant s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à l'organisateur et à l'ADERA.

Assurance

Le sponsor exposant déclare avoir souscrit les polices d'assurance suivantes, le couvrant ainsi que sa société ou organisme et toute personne participant directement ou indirectement à l'exercice de ses activités, contre tout risque potentiel pour lui et son matériel (effets personnels, matériel exposé et tout autre équipement apporté au workshop AI4Industry :

- Assurance responsabilité civile.
- Assurance contre le vol couvrant la valeur totale du matériel exposé.
- Toute autre assurance couvrant la responsabilité civile ainsi que tout dommage corporel, matériel ou immatériel, causé à autrui durant leur participation au congrès (incluant les périodes de montage et de démontage). Cette assurance prend effet à la livraison du matériel du sponsor exposant.
- L'organisateur décline toute responsabilité contre tout dommage potentiel ou vol du matériel du sponsor exposant, survenant notamment entre son arrivée et son enlèvement et pour lequel il aura souscrit les assurances nécessaires et requises.

Sécurité

Les stands des sponsors doivent respecter les normes de sécurité. Il est obligatoire d'utiliser des matériaux conformes aux normes de sécurité usuelles. L'utilisation de gaz ou de matériel combustible est strictement interdite.

Force Majeure

En cas de force majeure, les dates et/ou lieu et/ou format du workshop AI4Industry, peuvent être modifiées ou annulées.

Règlement des différends et loi applicable

Le présent contrat de sponsoring est régi par la loi française. En cas de litige, le Comité d'Organisation et le sponsor/exposant feront le nécessaire pour trouver une solution amiable. A défaut, le litige sera porté devant les tribunaux de Bordeaux.

En signant et paraphant ce formulaire de participation, je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente, et j'en accepte sans réserve ni restrictions toutes clauses.

Fait à _____ le .

Nom du signataire et fonction :

Signature Précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Cachet de l'entreprise